



DeClic



Défis climatiques et citoyenneté - CoP21



Face à l'impasse, quel doit être le rôle du citoyen pour arriver à la mise en œuvre inclusive d'un accord juste et équitable de réduction des émissions de gaz à effet de serre

I. Problématique

L'année 2015 est déterminante pour l'avenir du régime climatique international et plus globalement pour les objectifs de développement durable, deux agendas du futur de la planète. Au titre de l'agenda du Climat, la communauté internationale ambitionne de signer à Paris en décembre la seconde période d'engagement de limitation des gaz à effet de serre qui devrait entrer en vigueur en 2020.

Il est important de souligner que sans des politiques hardies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, la température globale pourrait augmenter de 4, 8°C et le niveau de la mer s'élever d'un mètre d'ici 2100.

En Afrique, région très vulnérable aux changements climatiques, la sécheresse va s'aggraver et à l'horizon 2080, la surface des terres arides ou semi-arides se sera accrue de 5 à 8%. Les récoltes pourraient diminuer de 50% d'ici 2020 dans certaines régions et l'alimentation en eau gravement compromise.

Selon le Africa Adaptation Gap 2, les besoins de l'Afrique sont estimés entre 7 et 15 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour l'adaptation et le continent ne reçoit actuellement qu'entre 1 et 2 milliards de dollars par an, provenant d'une variété de sources.

Et toujours selon le Africa Adaptation Gap 2, les coûts de l'adaptation pourraient atteindre 50 milliards de dollars par an d'ici 2050 avec un réchauffement de 2° et supérieur à 100 milliards de dollars par an en 2050 avec un réchauffement de 4°.

En dépit des défis et enjeux climatiques liés au devenir de la planète et qui exigent de changement de trajectoire de développement, la communauté internationale peine à trouver des compromis pour changer les paradigmes de développement.



II. Des enjeux au-delà de PARIS 2015 ?

Depuis, l'adoption de la CCNUCC, les conférences des parties se succèdent pour engager les négociateurs autour des grands blocs que sont l'Atténuation, l'adaptation, le financement, les technologies. Ces rencontres ont certes révélé une prise de conscience collective mondiale sur les enjeux climatiques mais les résultats en actes concrets sont très décevants.

Déjà, la conférence de Durban en 2011 avait fixé l'horizon 2015 pour s'entendre sur un nouvel accord global de limitation des émissions de GES à un niveau compatible à une augmentation des températures sous le seuil de 2°C.

Le résultat encore à minima autour de « l'action climatique » de la 20e COP de Lima (2014) matérialise encore une fois l'échec de la diplomatie pour arriver à des prémices claires de l'accord attendu à Paris. Les récentes concertations de Genève en 2015 n'infirmement pas les tendances quand on sait que le document de base des négociations semble être un « fourre-tout ». Ainsi, l'implication du citoyen devient une exigence pour renforcer l'influence des décideurs à prendre des politiques et des mesures de sauvegarde de la planète face à des extrêmes et désastres climatiques dont la fréquence et l'amplitudes croissent sans cesse.

C'est à travers ce processus citoyen que « le DECLIC » est attendu et permettrait à coup sûr d'articuler l'agenda climat et l'agenda Développement durable qui doivent se nourrir mutuellement.

Paris 2015 doit poser irréversiblement les jalons pour des modes de production, consommation et de vie responsables, justes, solidaires et soutenables, et plus globalement elle doit poser les jalons d'un développement sobre en carbone à visage humain.



A ce titre les enjeux sont trois grands ordres :

Le premier enjeu est la conclusion d'un accord ambitieux et réaliste de réduction de la pollution: L'objectif universel est d'arriver à une volonté politique de réduction des émissions de GES entre 40-70% pour contenir l'augmentation de la température en dessous de 2° à l'horizon 2050. Un seuil au-delà duquel la vie sur terre sera davantage compromise. Cet objectif engage tous les pays, développés comme en développement et c'est à ce titre qu'a été fondamentalement lancé le processus concernant la soumission des contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN ou INDC).

Le second enjeu concerne le portefeuille de solutions innovantes pour montrer que le monde dispose de la connaissance (académiques et endogènes) et des technologies (des équipements, de l'organisation et des outils/méthodes/approches) pour répondre aux exigences de transition vers des modèles et systèmes sobres en carbone et résilients aux changements climatiques. Cela en analysant les niches de création d'emplois durables, de richesse et de bon cadre de vie dans les secteurs piliers des transformations économiques, sociales, environnementales et institutionnelles (Energie, Eau, habitat, agriculture, transport, production, etc)

Le troisième enjeu concerne les moyens de mise en œuvre en analysant les changements climatiques sous l'angle d'opportunités de capacitation, capitalisation, de changement d'échelle, et de mobilisation de ressources.

Ainsi, c'est véritablement une vision nouvelle du développement que le cadre de Paris devra dégager. Il devra également tracer les voies pour parvenir à ce développement au Nord comme au Sud. Pour relever ces défis de taille, il faudra des transformations majeures, qui s'appuient sur tous les échelons de la société, et sur une base démocratique solide.





III. Le citoyen, le chaînon manquant des négociations

Le jeu tripolaire des acteurs (diplomates, privé, scientifiques). Le processus des négociations sur les changements climatiques a toujours fait jouer la carte diplomatique depuis 1992, un processus complexe caractérisé par un fort antagonisme entre le Nord et le Sud et qui face à une impasse. Après l'adoption du protocole de Kyoto, le secteur privé s'est engagé quand l'évitement de la pollution est devenu un produit marchand (valeur commerciale de l'émission évitée de CO²). Ces deux catégories d'acteurs sont alertées par les résultats de la science climatique à travers le GIEC.



Aujourd'hui, l'urgence est dans l'action car au rythme d'évolution des extrêmes et désastres climatiques, le coût de l'inaction devient de plus en plus élevé. Hors, le citoyen dans son territoire, producteur, consommateur et porteur de connaissances ne peut pas apprécier toute la portée de son action quotidienne et ne dispose ni de canaux d'influence des politiques publiques ni de processus d'appropriation des modèles scientifiques.



Alors que selon le GIEC " l'influence de l'homme sur le système climatique est claire et en augmentation, avec des incidences observées sur tous les continents. Si on ne les maîtrise pas, les changements climatiques vont accroître le risque de conséquences graves, généralisées et irréversibles pour l'être humain et les écosystèmes. Nous disposons toutefois d'options pour nous adapter à ces changements et des activités rigoureuses d'atténuation peuvent limiter les conséquences de l'évolution du climat à une gamme gérable, d'où un avenir meilleur et plus viable".

Face aux enjeux actuels des négociations et post accord, un certain nombre de messages et des papiers de position d'acteurs non étatiques devrait être élaborés autour des sentiers suivants : niches de transition énergétique et écologique ; les pas-

serelles entre les connaissances populaires et connaissances scientifiques; la problématique de changement d'échelle des bonnes pratiques et de transfert de technologie, etc.

IV. Objectifs du DECLIC

Le DECLIC est un processus de mobilisation populaire pour l'engagement d'une masse critique de citoyens face aux défis des changements climatiques. Ce sont des espaces de co-construction de messages et de papier position en vue de favoriser la prise en compte des préoccupations essentielles des peuples et des pays d'Afrique dans les négociations climat.

Il s'agit plus spécifiquement de :

- **Sensibiliser sur les enjeux de la COP 21 de Paris de manière à disposer d'une masse critique de citoyens engagés;**
- **Rendre plus audible la voix du citoyen du sud;**
- **Faire connaître les bonnes dynamiques populaires endogènes de développement sobre en carbone et pro-pauvre en phase avec les contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN / INDC);**
- **Servir d'espace de dialogue inclusif sur les options de développement sobre en carbone et pro-pauvre.**



V. Thématiques en co-construction

Le développement des papiers de plaidoyer va se réaliser autour des thématiques suivantes :

1. **Transition énergétique et citoyenneté;**
2. **Changements climatiques et habitat;**
3. **Changements climatiques et agriculture;**
4. **Connaissances endogènes en matière d'adaptation;**
5. **Changements climatiques et territoires;**
6. **Justice climatique et droits humains.**





VI. Les activités

A1- Paquet d'activités - lancement de campagnes citoyennes autour des thématiques précitées pour un éveil citoyen

Une campagne est organisée jusqu'à Paris en vue de toucher une masse critique de citoyen à travers différentes manifestations autour des bonnes pratiques d'adaptation-atténuation.

L'objectif de cette campagne est de créer des espaces d'échange pour la Co-construction de messages forts, de papier de position par groupes d'acteurs:

- Organisation des marches de sensibilisation et de mobilisation (randonnées pédestres),
- Organisation d'un e-forum autour des points majeurs des négociations pour aider les citoyens à s'approprier des défis et enjeux
- Organisations de panels de débat citoyen et d'ateliers thématiques nationaux et décentralisés
- Organisation des manifestations culturelles au niveau local
- Campagnes médiatiques (points de presse, conférences, interviews, débats)
- Des vidéos de témoignages et sur les bonnes pratiques



A2- Organisation d'un forum régional DECLIC

Le forum de Dakar (Sénégal), se veut l'aboutissement du processus de mobilisation citoyenne. Il vise à consolider les papiers de position, messages, déclaration pour la CoP21 de Paris.

Il s'agira d'organiser :

- Panels de débat citoyen
- Exposition,
- Manifestations culturelles (artistes, peintres, etc.)
- Initiatives nationales DECLIC : Côte d'Ivoire, Benin, Togo, Burkina, Mali.



VII. Partenaires

Réseaux : ENDA Tiers Monde, Réseau Climat Développement, Climate Action Network, INFORSE, PACJA ; Parlement du climat, Global Forum Coalition, Coopération Française, CEDEAO, Friedrich Ebert Stiftung, Ville de Dakar, IUCN, Région Rhône Alpes.



Contact :

ENDA Energie

54, rue Carnot, Dakar, Sénégal - Adresse postale : BP 3370, Dakar, Sénégal

Tel. : (+221) 33 822 24 96 ou (+221) 33 822 59 83 - Fax : (+221) 33 821 75 95

E-mail : enda.energie@endaenergie.org

Site Web : www.endaenergie.org

Nous suivre sur : [Facebook/enda energie](https://www.facebook.com/enda.energie)

[Twitter : @endaenergylinks](https://twitter.com/endaenergylinks)